



## Proposition de session spéciale

**Gouverner l'action publique transfrontalière.  
Ou comment décider et mettre en œuvre des actions publiques  
transfrontalières, en temps critique et en temps ordinaire ?**

### Organisateurs

Fabienne LELOUP, professeure, Université Catholique de Louvain  
Laboratoire : Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE), Mons  
Mail : [fabienne.leloup@uclouvain.be](mailto:fabienne.leloup@uclouvain.be)

François MOULLE, maître de conférences, Université d'Artois  
Laboratoire : Discontinuités, Arras  
Mail : [francois.moulle@univ-artois.fr](mailto:francois.moulle@univ-artois.fr)

Bernard REITEL, maître de conférences, Université d'Artois  
Laboratoire : Discontinuités, Arras  
Mail : [Bernard.Reitel@univ-artois.fr](mailto:Bernard.Reitel@univ-artois.fr)

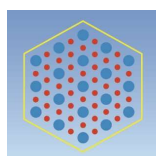
### Mots clés

Transfrontalier, action publique, gouvernance

### Courte description de la session spéciale proposée

L'UE promeut la coopération des régions transfrontalières dans sa politique de cohésion et les programmations INTERREG depuis plus de trois décennies. Il s'agit de contrer le sous-développement socio-économique et l'isolement de ces zones par nature en marge des territoires nationaux, de transformer les villes ou métropoles frontalières en nœuds de communication et d'échanges transfrontaliers et transnationaux ou encore de permettre la restauration de dynamiques régionales - notamment sur un plan culturel ou identitaire -.

Les autorités publiques, régionales ou locales, et les institutions parapubliques ont constitué dès le début des programmes d'initiative communautaire (qui ont initié les programmes INTERREG actuels) des porteurs privilégiés de ces projets cofinancés par l'UE, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de sécurité, de mobilité, d'éducation, de politique sociale ou encore de santé. Notons que même avant ces PIC, des aménagements et autres projets transfrontaliers ont été mis en place par les acteurs locaux des territoires frontaliers.



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française



SciencesPo  
Rennes



arènes  
UMR 6051



Des instruments ont été élaborés à diverses échelles pour faciliter et coordonner cette gestion de l'action transfrontalière, qu'ils renvoient à une coopération réticulaire ou ancrée territorialement. Citons au sein des institutions formalisées les groupements européens d'intérêt économique, les groupements locaux de coopération transfrontalière ou encore les groupements européens de coopération territoriale (qui peuvent à la fois représenter des réseaux ou des territoires contigus). D'autres formes existent telles que les zones organisées d'accès aux soins de santé ou des structures en réseaux moins formalisées.

Parallèlement, l'action publique transfrontalière par sa nature-même se heurte à l'enchâssement dans les politiques publiques nationales aux questions de priorisation, de budget ou de financement public. Permettre à deux hôpitaux seulement séparés par deux kilomètres et une frontière d'offrir des soins en commun apparaît une réponse publique adéquate à un besoin mais cela induit par exemple une coordination entre les hôpitaux mais aussi avec les systèmes de remboursement et donc de sécurité sociale des deux pays.

L'existence de ces actions publiques transfrontalière constitue dès lors des objets idéaux pour interroger la capacité des acteurs publics à élaborer une coopération durable au-delà des cadres prévus au sein des États. Comment gouverner dans ces circonstances ?

Deux angles apparaissent particulièrement intéressants à aborder :

- La multi-scalarité nécessaire à la durabilité de l'action publique transfrontalière (il est par exemple intéressant de noter la signature récente d'accords binationaux de coopération tels que le Traité d'Aachen de 2019),
- La redéfinition des espaces de l'action publique, la question de leur gouvernance et dès lors la légitimité des acteurs publics à poser des actes transfrontaliers,

Les situations de crises, et notamment la pandémie de la COVID-19, ont d'une part rendu très visible l'existence de ces coopérations et d'autre part empêché ou freiné leur continuité, à la suite de décisions asymétriques prises dans le cadre national. Un troisième angle d'approche concerne alors:

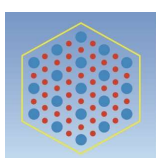
- La gestion de l'action publique transfrontalière versus la gestion stato-nationale ou supranationale des frontières.

La session entend réunir des propositions issues de chercheurs venant de diverses disciplines, sciences politiques, géographie, économie, sociologie, histoire ou autres, et de praticiens de l'action transfrontalière, européenne ou non européenne.

## Références

E. DELECOSSE, F. LELOUP, H. LEWALLE. *European Crossborder Cooperation on Health : theory and practice (2017)*, DG Sanco & DG Regio, European Commission

F. LELOUP, Cross-border cooperation in healthcare, Study requested by the REGI Committee, DG Internal Policies of the Union, PE 690.904, octobre.



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française





F. MOULLE. « La sécurisation de la frontière ou l'apparition de territoires-frontières. L'exemple de la région des Hauts-de-France », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. juin, no. 3, 2018, pp. 601-618.

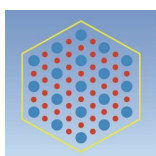
F. MOULLÉ (éd), *Frontières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2017, p.55.

R. PASQUIER, « Quand le local rencontre le global : contours et enjeux de l'action internationale des collectivités territoriales », *Revue française d'administration publique*, vol. 141, no. 1, 2012, pp. 167-182.

V. SIMOULIN « Gouvernance territoriale », Romain Pasquier éd., *Dictionnaire des politiques territoriales*. Presses de Sciences Po, 2020, pp. 261-266.

B. REITEL, « La Frontière, une approche polysémique et multi-scalaire » in, F. MOULLE (éd), *Frontières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2017, p.55.

B. WASSENBERG, B. REITEL, *Critical Dictionary of borders, cross-border cooperation and European Integration*, Brussels, Peter Lang, 2020, pp. 829-847.



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

